Compte-rendu de la commission SAVA du 7 juillet 2011

<u>Présents</u>: Frédérique Rivière, Joëlle Contie, André Deschamps, Guy Macouin et Patrick Capot. <u>Excusés</u>: Jean-Pierre Roussarie, Jean-Pierre Contrand, Philipe Vallégeas, Aurélie Blanchet, Daniele

Lefeuvre.

Absent: Michel Dasseux.

Vie Associative:

• Subvention Castel-Fadéze :

Première demande de fonctionnement d'un montant de 150 €.

Demande exceptionnelle d'un montant de 200 € pour organisation du concert avec MNOP le 6 août au square De Roffignac. La commission est favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle.

• <u>Licences sportives :</u>

Le paiement des 19 licences 2010/2011 est prévu en juillet 2011.

Le peu de retour pose la question de la communication à faire sur cette action. La commission propose d'intensifier la communication grâce au BM, à la new letter's mais aussi par la réalisation d'affiches et des flyers. Proposition d'un courrier spécifique à la rentrée à destination des présidents d'associations sportives. Le forum et les assises des associations seront aussi un moment important pour communiquer ainsi que la réunion de rentrée scolaire avec les parents, les enseignants et les élus.

• Planning d'utilisation du gymnase Jean Moulin (réunion du 19 mai)

Rappel de l'obligation d'une convention tripartite Conseil Général, Education Nationale et utilisateurs pour toutes animations régulières ou ponctuelles.

Convention de remise des clés avec restitution par le biais de la goulotte.

M. Thinot demande d'installer une seconde potence pour accrocher un sac de frappe. Réponse favorable avec demande de plan qui sera fournie au CG. Il demande aussi la possibilité d'utiliser le gymnase du lycée agricole ...

L'ASPTT souhaite des créneaux après 22H30 pendant la période de préparation des rencontres nationales.

Le Cocc hand demande la possibilité d'utiliser le créneau du samedi de 12H à 14 h.

Le centre social a le projet d'attribuer son créneau du lundi de 18h à 20 h à une junior association en partenariat avec le pôle sport et le centre social. Le projet est à venir. Il sera présenté à la commission lors de la prochaine séance.

Après concertation planning prévisionnel proposé :

Jours	Utilisateurs	Horaires
Lundi	Club du soir (SAVA)	16h30 à 18h
	Centre social	18h00 à 20h00
	COCC Hand-Ball loisir	20h00 à 22h 30
Mardi	Club du soir	16h30 à 18h
	COCC Badminton	18h00 à 20h00
Mercredi	COCC Hand-Ball	17h30 à 22h30
Jeudi	ASPTT Volley	18h00 à 20h30
	Ass Khmer Boxing Club 24	20h30 à 22h 30
Vendredi	COCC Badminton	17h30 à 21h00
	COCC Hand-Ball	21h00 à 22h30

• <u>Les conventions :</u>

De nombreuses conventions arrivaient à leur terme et ont donc été refaites.

FLEP section danse : réactualisation de la convention de la mise à disposition de Patrick Girondon le professeur de danse.

→ Article 2 Mise à disposition de personnel municipal

b) remboursement de la rémunération.

Conformément au décret 2008_580 du 18 juin 2008 le Foyer Laïque d'Education Populaire remboursera à la commune de CC le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à

l'agent mis à disposition.

Depuis 2010 il y a obligation pour les associations de rembourser les MAD, elles ne sont plus déduites des subventions. Il faut un vrai mouvement d'écritures comptables.

Les premiers étaient CCA, le FLEP et en 2011 toutes les associations qui ont des MAD.

Centre social: MAD de personnel en attente de retour du centre de gestion. Pas de modification.

En attente de signature : les Croquants d'Escornabïou, La Banda du Périgord.

• Forum et assises des associations :

Dernière réunion du 20 juin :

Forum : Une planification des démonstrations sera élaborée en fonction des demandes et des besoins sachant qu'elles auront lieu sous le chapiteau, hormis la pétanque qui se fera en extérieur. La salle de danse sera attribuée à « Mériller Vapeur 24 » pour l'exposition de leurs maquettes.

Lors du forum de l'après midi, les associations seront regroupées à l'extérieur par thème. L'animation ainsi que la sonorisation sera assurée par « Méga Sonic 24 ». CCA propose un grand jeu intitulée "Vis ta ville". Cette animation conçue pour participer en famille, a pour objectif de créer du lien avec les différents acteurs de la commune et les faire découvrir aux enfants.

- soit au niveau sportif : COCC foot/hand/badminton/tennis, judo, Urban rugby...
- soit au niveau socioculturel : bibliothèque/centre social/maison de retraite...
- soit au niveau des commerçants de la ville de Coulounieix-Chamiers.

Cette animation, pas encore préparée, se fera certainement sous la forme du Monopoly avec la cartographie de Coulounieix-Chamiers et des passages sur les différents stands des associations et d'autres lieux dans la ville. Les parents et les enfants de l'accueil de Loisirs seront sollicités à venir y participer.

Le Repas : Une table espagnole et point cuisson en parallèle dans un temps réservé aux associations, non ouvert au public, est retenue. Un apéritif sera offert par la municipalité durant ce temps.

La buvette : Le Pétanque Club de l'Amicale des locataires HLM de Chamiers et La régie de quartier.

Assises : Suite à ma rencontre avec le service le 30 juin et à la rencontre du service avec M. Séguin, l'intitulé des thèmes a été retravaillé afin de permettre un échange entre les interlocuteurs. Intervention au nom du CRIB (centre ressources et d'information aux bénévoles).

- thème 1 / mutualisation des moyens et des outils : une solution à envisager ? / Recherche de financement : une nécessité !
- thème 2 / bénévolat, engagement et complémentarité du projet associatif avec le projet local municipal : le projet associatif peut-il être complémentaire du projet municipal ?

Ces premières assises seront avant tout l'occasion de faire un diagnostic qui servira de base à la commission SAVA pour la mise en place de différents projets ou outils à destination des associations. Déroulement de la matinée : 10h Accueil café

10H15 2 ateliers sous forme de table ronde avec 1 thème au choix

11h30 pause

11h45 séance plénière

12h15 mot du maire et clôture des assises et apéritif.

Pour l'intérêt des assises et de la rencontre souhaitée avec les associations il est important voir indispensable que les élus de la commission soient présents aux assises ainsi que l'ensemble des élus. Lors des tables rondes 2 rapporteurs (1élu et représentant une association) seront nécessaires.

M. Séguin et Tilleman souhaitent rencontrer les élus mobilisés par les assises : date proposée le mercredi 7 septembre à 18h30 salle du conseil municipal pour échanger sur le mode de fonctionnement des ateliers et aborder éventuellement des questions particulières ...

Un atelier de sensibilisation aux « Eco-manifestations »sera présent durant l'après-midi avec un questionnaire aux associations.

Communication : flyers et affiches seront réalisés par le service Com de la mairie ainsi qu'une plaquette spécifique aux assises (Présentation des assises, déroulement avec les thèmes et rappel des missions du pôle logistique et vie associative).

• Dossier de demande subvention pour l'année 2012 :

Une partie «Avantages accordées par la commune » permet aux associations de se rendre compte de l'effort consenti par la municipalité sur les mises à disposition de personnel, de locaux et de l'engagement financier qui fait l'obligation d'un conventionnement au delà de 23 000 € de subventions (lutte contre les emplois fictifs). Les associations concernées : CCA = 310 000 €, Centre social = 25 000 €, FLEP = (13 200 + 44 800 = 58 000€), COCC G = 26 000€ La commission souhaite que l'envoi des dossiers de Subvention 2012 se fasse en version papier avec

possibilité de téléchargement sur le site de la mairie.

Sport:

• Si T Sport Extrême :

Malgré l'absence de Laetitia pour congés maternité l'action sera maintenue. Seront présent Pierre, Ludovic (formation PBJEPS) et Yohann Saget (convention CCA ancien stagiaire du pôle sport). L'activité canoë risque d'être remplacée par une randonnée aquatique en fonction du niveau de l'eau.

• Raid du conseil Général : pas d'inscrit.

• Si T Sport :

Créer et développer des animations sportives au sein des quartiers en faveurs des jeunes qui ne partent pas en vacances, sur des horaires atypiques (soirée) à partir de 10 ans. Bilan des premiers jours : bonne fréquentation sur Pagot grâce au partenariat SAVA /CCA en journée.

- 3 Jours par semaine en juillet à l'espace ICF, Pagot, l'espace Honoré Faure.
- 2 jours par semaine en août à Pagot et espace Honoré Faure.

• Si T Sport famille:

Deux samedi de 10h à 17h30 avec structures gonflables, pic-nic, en partenariat avec les associations de quartier : le collectif de Pagot et l'amicale des locataires.

• Beach Rugby:

Deux sorties sont programmées une à la Réole et la seconde à Montalivet.

Animation:

• Bilan Peyragudes :

Déjà abordé lors de la commission culturelle.

Le comité des fêtes ne souhaite pas reprogrammer de concert lors de la fête à Chamiers (avec ou sans partenariat avec la mairie). Les concerts ne correspondent pas selon eux à leur mission festive. Bilan animation : partenariat pas toujours facile dans la répartition des taches entre les services culture/Animation mais bonne entente avec le comité des fêtes.

Action assez lourde sur le planning car en même temps que les olympiades pour la préparation. Ne correspond pas aux objectifs du pôle animation qui propose des animations plus familiales ou destinées à un public enfant, jeunes ou jeunes adultes.

La commission se pose la question de l'opportunité d'une action imprévue et défend l'idée du domaine de compétence de chacun (festivités et chars au comité des fêtes). De plus l'ensemble de la commission pense que le feu d'artifice fait doublon avec celui du 13 juillet.

• Fête de la Saint Jean :

Du fait de l'arrêté préfectoral interdisant les feux, cette animation n'a pas eu le public attendu. Seulement 200 à 250 personnes cette année à coté des 500 personnes quand tout va bien. Pour 2012 les associations présentes souhaitent reconduire la mise en place des bodegas et envisagent d'annuler l'animation si la préfecture interdisait les feux. En cas de pluie et/ou d'interdiction de feu, l'animation serait également annulée. La participation de la Banda du Px reste pour tous une priorité quand au coté festif de cette soirée.

• Les animations de 2012 :

DESIGNATIONS	Prév 2011	Prév 2012
Carnaval	3 995,00 €	3 800,00 €
M'TVAC	2 236,00 €	1 986,00 €
Concert Peyragudes	1 200,00 €	
Feu Saint Jean avec banda	3 850,00 €	1 720,00 €

du PX		
Sortie Biscarosse	573,00 €	583,00 €
Festival Pacifik	7 751,00 €	7 806,00 €
Ciné Plein air	1 820,00 €	1 820,00 €
Marché de Noël	4 030,00 €	4 030,00 €
TOTAL	27 033,00 €	21 745,00 €

Une meilleure coordination entre le service culturel et le service sport, animation, vie associative semble indispensable à la commission et permettrait d'étoffer certaines actions (par exemple le feu de la Saint Jean et le marché de Noël). Un travail commun avec l'agence culturelle serait selon la commission souhaitable aussi.

Il y a besoin de creux dans les dates afin de ne pas surcharger les services techniques et la population par de nombreuses manifestations. Il est aussi important de laisser de la place aux associations.

Toujours selon la commission les animations présentées sont au plus prés de la population et ciblent au mieux le public. Il reste à se poser la question des gens qui ne participent jamais.

Questions diverses:

- Action ruban rose : partenariat pour les 10 ans de l'action (pour le dépistage organisé du cancer du sein) sur le département. 8 octobre accueil de la délégation au stade Pareau. Coût de l'opération 200 €.
- Demande de M. le Maire concernant Les Resto du cœur qui ont un local loué par la mairie à hauteur de 150 € par mois. Afin de ne pas augmenter les subventions peut-on envisager de leur faire cadeau du loyer en contre parti de l'aide qu'ils apportent au plus démunis. Sachant aussi qu'ils sont de plus en plus solliciter et pensent être obligé de faire des colis alimentaires aussi hors période d'hiver. Accord de la commission.
- Pas d'autre question, Frédérique Rivière lève la séance.